

■ **Fondation des Amis d'Entrée de Secours**, à Morges, rue des Fossés 4, c/o Association Entrée de Secours, 1110 Morges, CH-550-1053577-0. Nouvelle fondation. Statuts: 8 février 2008. But: rechercher et collecter des fonds destinés à des prestations ponctuelles complémentaires aux activités courantes de l'Association Entrée de Secours, dont le siège est à Morges (pour but complet cf. statuts). Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Organisation: organe de révision et conseil de fondation de 5 membres au moins qui sont Cavin Bernard, de Vucherens, à Monnaz, président, Féret Rachèle, d'Icogne, à Grandvaux, vice-présidente, Perrinjaquet François, de Travers, à Pampigny, secrétaire, Clément Graziella, de et à Montricher, Deutsch Corinne, de Thierrens, à Denens, et Gilfert Werner, d'Allemagne, à Wuppertal (Allemagne), tous avec signature collective à deux. Organe de révision: JF Conseil, Jean-François Thévoz (CH-550-1035946-9), à Crissier.

Journal no 2577 du 26.02.2008
(04368078 / CH-550.1.053.577-0)